

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	13
• présents	13
• votants	13
• absents	0
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 16 avril 2026 à 18 heures 00

Date de convocation :
01 avril 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
10 avril 2026

Objet

Vote du Budget 2026

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, WINTERSTEIN Martine, ARIES Fabienne, VEYRIES Nadine, LABASSA-BEDEL Sylvie, BOLEA Maëva, Mrs SALES André, MAURETTE Bernard, PREY Stéphane, SUSANNE Denis, DULAC Pierre-Jean, MADET Michel.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal les propositions budgétaires pour l'exercice 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

ADOpte le budget primitif de la commune pour 2026 qui s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 839 109.00€
- Recettes : 839 109.00€

Section d'investissement :

- Dépenses : 1 497 937.58€
- Recettes : 1 497 937.58€

Vote pour à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture de Saint-Gaudens.

Fait à Barbazan le 17 avril 2026

Le Maire,

